RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00285
Numéro SIREN : 841 895 451
Nom ou dénomination : AB+

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt 3682

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise SAS AB+ — Ave De Belgique Pouzalgues — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise 46500 GRAMAT

SIRET 8 4 1 8 9 5 4 5 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	70 000	012	70 000	70 000	
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	97 389	030	48 066	49 323	56 504
	Immobilisations financières* (1)	040	1 800	042		1 800	5 841
	Total I (5)	044	**169 189**	048	**48 066**	**121 123**	**132 345**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	168 137	070	12 421	155 716	109 148
	Créances (2) — Autres * (3)	072	30 486	074		30 486	13 964
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	123 933	086		123 933	313 542
	Charges constatées d'avance *	092		094			702
	Total II	096	**322 556**	098	**12 421**	**310 135**	**437 356**
	Total général (I + II)	110	**491 745**	112	**60 487**	**431 258**	**569 701**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	250 000	250 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	25 000	25 000
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	8 669	8 313
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**85 353**	**80 357**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**369 022**	**363 669**
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	9 725	7 867
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 3 830)	172	52 511	198 165
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**62 236**	**206 032**
	Total général (I + II + III)	180	**431 258**	**569 701**

AB+ Ambulances - Taxis BETTENY Fanny Tel : 05.65.38.70.54 abplus.gramat@gmail.com Avenue de Belgique - face Opel 46500 GRAMAT

CERTIFIÉ CONFORME

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 402
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	2 333

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS AB+**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122022 (1)	Exercice N-1 clos le 31122021 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		
	Production vendue biens	215		
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217		
		210		
		214		
		218	421 711	381 003
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		2 582
	Autres produits	230	6 202	11 774
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**427 913**	**395 359**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	125 697	102 664
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 572)	244	7 656	7 105
	Rémunérations du personnel *	250	154 057	145 400
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	25 302	30 557
	Dotations aux amortissements *	254	22 720	20 321
	Dotations aux provisions	256	4 841	7 580
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	283	140
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**340 556**	**313 767**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**87 357**	**81 592**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290	2 333	500
	Charges financières (V)	294	3 294	1 585
	Charges exceptionnelles (VI)	300	1 043	150
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	**85 353**	**80 357**

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**85 353**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138 : 85 533	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350	85 533	
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Ambulances - Taxis
PETTEVY Fanny
Tél : 05.65.48.70.54
Avenue de Belgique - face Opel
46500 GRAMAT

AB+
Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : Avenue de Belgique – Pouzalgues
46500 GRAMAT
841 895 451 RCS CAHORS

TRIBUNAL DE COMMERCE
Le 16 NOV. 2023
CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1er JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 85 352,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 352,91 euros
A titre de dividendes Soit 3,40 euros par action	85 000,00 euros
Le solde	352,91 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 9 022,21 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 85 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 40 000 euros, soit 1,60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 80 000 euros, soit 3,20 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Fanny BETTEVY

AB+ Ambulances - Taxis
BETTEVY Fanny
Tel : 05.65.38.70.54
abplus.gramat@gmail.com
Avenue de Belgique - face Opel
46500 GRAMAT